

# GUIDE DE REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## *A) Etablissement de la bibliographie*

Il existe plus d'une façon d'établir une bibliographie. Ce document a pour objet de proposer un modèle cohérent. Quel que soit le modèle que vous adopterez, il est indispensable de l'appliquer de manière systématique.

### **A. 1 : Une bibliographie s'articule en 2 parties :**

- **SOURCES** (partie qui peut être subdivisée en sources manuscrites et sources imprimées)
- **LITTERATURE SECONDAIRE** (ouvrages et articles)

En règle générale, chacune de ces parties est ordonnée **par ordre alphabétique des noms d'auteurs**

### **A. 2 : Schéma de la notice bibliographique d'un LIVRE (littérature secondaire ou source) :**

**NOM DE L'AUTEUR, Prénom, Titre. Sous-titre, Lieu de publication : éditeur, année de publication<sup>édition</sup>, (date de la première édition<sup>1</sup>), nombre de tomes ou de volumes, nombre de pages, (coll. nom de la collection ; n°).**

#### **A. 2. 1 : Exemple de base**

MORREN, Pierre, *La vie lausannoise au XVIIIe siècle. D'après Jean Henri Polier de Vernand, lieutenant baillival*, Genève : Labor et Fides, 1970, 622 p.

#### **A. 2. 2 : S'il y a deux auteurs**

FEBVRE, Lucien et MARTIN, Henri-Jean, *L'apparition du livre*, Paris : Albin Michel, 1958, XXIX, 557 p., (coll. L'évolution de l'humanité ; n° 49).

#### **A. 2. 3 : S'il y a plus de deux auteurs**

TULARD, Jean *et alii*, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789-1799*, Paris : Robert Laffont, 1987, 1213 p. (coll. Bouquins).

#### **A. 2. 4 : Mention du directeur d'un ouvrage collectif ou d'un dictionnaire**

BIETENHOLZ, Peter G. (dir.), *Contemporaries of Erasmus: A Biographical Register of the Renaissance and Reformation*, Toronto : University of Toronto Press, 1985-1987, 3 vol.

#### **A. 2. 5 : Mention de l'éditeur scientifique d'un texte (généralement une source)**

RABELAIS, François, *Pantagruel*, SAULNIER, Verdun L. (éd.), Paris : Droz, 1946, LIII, 255 p., (coll. Textes littéraires français ; n° 2).

#### **A. 2. 6 : S'il s'agit d'une traduction**

HABERMAS, Jürgen, *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, LAUNAY, Marc B. de (trad.), Paris : Payot, 1978 (éd. originale allemande 1962), 324 p.

**A. 2. 7 : S'il y a plusieurs lieux d'édition**

KENNEY, Edward John, *The Classical Text. Aspects of Editing in the Age of the Printed Book*, London ; Berkeley : University of California Press, 1974, XI, 174 p.

**A. 2. 8 : S'il y a plusieurs éditeurs**

GILMONT, Jean-François, *Le livre et ses secrets*, Genève : Droz ; Louvain : Presses universitaires de Louvain, 2003, 440 p.

**A. 2. 9 : S'il s'agit d'une réédition**

BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris : A. Colin, 1979<sup>4</sup>, (1957<sup>1</sup>), 2 vol.

**A. 2. 10 : Indication, si possible, de la date de publication originale (ou de rédaction) d'une source**

Ex: MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois*, GOLDSCHMIDT, Victor (éd.), Paris : Garnier Flammarion, 1979, [1<sup>ère</sup> éd. 1748], 2 vol.

**A. 2. 11 : Si certaines indications ne figurent pas dans l'ouvrage et ne peuvent pas être rétablies**

MIEVILLE, Maurice de, *Aperçu de la vie de Georges-Charles-Louis de Miéville : 1799-1838*, [s.l.] : [s.n.], [s.d.], 7 p. (ces abréviations signifient : sans lieu d'édition, sans nom d'éditeur, sans date).

**A. 2. 12 : Si certaines indications qui ne figurent pas dans l'ouvrage sont rétablies avec certitude**

FERRONE, Vincenzo et ROCHE, Daniel (dir.), *Le Monde des Lumières*, [Paris] : Fayard, 1999, 637 p.

**A. 3 : Schéma de la notice bibliographique d'un ARTICLE :**

**A. 3. 1 : article de revue**

**NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de l'article », Nom de la revue, n °, année, pages de l'article.**

COTTRET, Monique, « Du jansénisme au libéralisme. Itinéraires de quelques abbés du siècle », *Dix-huitième Siècle*, n° 34, 2002, p. 53-66.

**A. 3. 2 : article paru dans un ouvrage collectif**

**NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de l'article », in NOM, Prénom (dir.), Titre. Sous-titre, Lieu de publication : éditeur, année de publication, pages de l'article.**

VOET, Léon, « L'offre : diversification de la production, tirage, prix des livres. Le cas de l'Officina Plantiniana à Anvers (1555-1589) », in CAVACIOCCHI, Simonetta (dir.), *Produzione e commercio della carta e del libro sec. XIII-XVIII*, Firenze : Le Monnier, 1992, p. 565-582.

**A. 3. 3 : Mention d'un texte introductif**

VOVELLE, Michel, « Préface », in LOUVET, Jean-Baptiste, *Mémoires*, Paris : Desjonquères, 1988, [1<sup>ère</sup> éd. 1795], p. I-XXIV.

## ***B) Référence en bas de page (note infrapaginale)***

**B. 1 :** Toute référence (source, monographie ou article) mentionnée pour la **première fois** en note de bas de page doit figurer sous sa forme complète, suivie de la page ou des pages (p.) auxquelles on se réfère. On met un point à la fin de cette référence.

Exemple : BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris : A. Colin, 1979<sup>4</sup>, (1957<sup>1</sup>), vol. 2, p. 56.

**B. 2 :** **Par la suite**, la même référence sera indiquée sous une forme abrégée aisément identifiable + page(s).

Exemple : BRAUDEL, *La Méditerranée, op. cit.*, vol. 1, p. 95.

Dans certains ouvrages ou certaines revues, vous pourriez trouver les formes *op. cit.* (ouvrage cité) et *art. cit.* (article cité) sans que celles-ci soient précédées du titre abrégé.

**B. 3 :** **Quand deux ou plusieurs références identiques se succèdent**, on se contentera d'indiquer : *Ibidem* (souvent abrégé *Ibid.*), suivi de l'indication des pages auxquelles on se réfère.

**B. 4 :** **Quand on renvoie successivement au même auteur** de livres ou d'articles différents, on se contente de remplacer les nom et prénom par *Idem* (abr.: *Id.*) ou *Eadem* (abr.: *Ead.*) s'il s'agit d'une femme.

**B. 5 :** Tous les **mots en latin ou en langue étrangère** employés dans le texte ou dans les notes de bas de page doivent figurer **en italique**.

## ***C) Comment constituer une bibliographie ?***

**C. 1 :** Interroger le **catalogue en ligne de la BCU** : en procédant par mot-clé sur RERO, on peut établir une première ébauche de bibliographie. Attention : cela ne vaudra que pour les monographies et non pour les articles. RERO vous indiquera le nom des revues à disposition, mais pas les articles qu'elles contiennent.

**C. 2 :** Passer en revue les **bibliographies** incluses dans les ouvrages relatifs à vos sujets de séminaires. Plus ces ouvrages sont récents, plus les informations bibliographiques peuvent être complètes. Ne pas oublier de consulter les notes de bas de page, lesquelles contiennent des références qui ne sont pas toujours reprises dans la bibliographie.

**C. 3 :** Si vous estimez que telle ou telle **revue** a une chance de contenir des articles vous intéressants, il est conseillé d'aller consulter les index qui paraissent périodiquement pour la plupart d'entre elles. Ceux-ci permettent de faire des recherches par mot clé, nom d'auteur, titre, etc.

### **C. 3. 1 : Revues d'histoire générale particulièrement consultées**

Annales. Économie Société Civilisations ; Historische Zeitschrift ; Revue historique vaudoise ; Revue suisse d'histoire ; Revue de Synthèse ; Traverse ; Revue historique.

### **C. 3. 2 : Revues d'histoire médiévale particulièrement consultées**

Archivio storico italiano ; Bibliothèque de l'École des Chartes ; Cahiers de civilisation médiévale ; Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters ; Le Moyen Age ; Speculum. A Journal of Medieval Studies ; Studi medievali.

### **C. 3. 3 : Revues d'histoire moderne particulièrement consultées**

Bibliothèque d'humanisme et Renaissance ; Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français ; le Bulletin de la société suisse d'étude du XVIIIe siècle ; Dix-huitième Siècle ; Eighteenth Century Studies ; Journal of Modern History ; Revue d'histoire moderne et contemporaine ; Sixteenth Century Journal ; Le XVIIe siècle.

### **C. 3. 4 : Revues d'histoire contemporaine particulièrement consultées :**

American Historical Review ; Annales. Histoire, Sciences Sociale ; Annales historiques et sociales ; Les Annuelles ; Économies et Sociétés, cahiers de l'ISMEA ; Études et Sources ; Histoire, économie et société ; Histoire & sociétés. Revue européenne d'histoire sociale ; Revue d'histoire économique et sociale ; Revue d'histoire moderne et contemporaine ; Vingtième siècle.

**C. 4 :** Pour des recherches systématiques, on peut recourir aux **bibliographies thématiques et/ou nationales**. Ces bibliographies imprimées sont accessibles au rayon « Bibliographie » de la BCU/D. Pensez également à consulter la Bibliographie de l'histoire suisse, disponible au rayon « Bibliographie » de la BCU/D et également en ligne (dès 1999) dans la base de données BIBLIO de la Bibliothèque nationale suisse.

**C. 5 :** Par ailleurs, de nombreux **outils bibliographiques sont consultables en ligne**, via **Pérunil ou au service de référence de la Bibliothèque** cantonale (par exemple accès en ligne aux Historical Abstracts). Il est également recommandé d'avoir recours aux CD-Rom disponibles au service de référence. Notez toutefois que ces bibliographies sont toujours en retard d'une année ou deux par rapport aux publications, le temps de les recenser et de les éditer.

**C. 6 :** Internet permet de se connecter très facilement aux **catalogues de grandes bibliothèques** comme la Bibliothèque nationale suisse (le catalogue Helveticat est accessible à l'adresse <http://topaz.snl.ch/cgi-bin/gw/chameleon?skin=helveticat&lng=fr-ch>), la Bibliothèque Nationale de France (<http://www.bnf.fr/web-bnf/cat-imp.htm>) ou la Library of Congress (<http://lcweb.loc.gov/catalog/>). Ces catalogues sont sans cesse réactualisés et référencent donc les ouvrages les plus récents.

**C. 7 :** Pour trouver les références les plus récentes : consulter les **libraires / éditeurs spécialisés** ou leurs sites internet.

**C. 8 :** A signaler également **les sites consacrés à l'histoire** en général. Ils sont légion, on y trouve de tout (au niveau de la qualité). On peut facilement passer de l'un à l'autre grâce aux liens qu'ils ne manquent pas de proposer.

**C. 9 :** Méthode empirique : se promener entre **les rayons de la bibliothèque**, notamment dans la zone réservée à l'histoire, et y laisser traîner ses yeux. On a souvent de bonnes surprises !

**Il va de soi qu'une recherche bibliographique bien menée doit combiner différents supports ou méthodes.**